

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules Lesur, 12 avril 1880](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Jules Lesur, 12 avril 1880

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[12 avril 1880](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Lesur, Jules](#)

Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin annonce à Lesur que sa lettre est arrivée trop tard et qu'il ne pourra s'occuper de la question qu'à la session d'août [du Conseil général de l'Aisne].

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

### Mots-clés

[Information](#)

Personnes citées[Conseil général de l'Aisne](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation1 p. (419v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Quint 12 Avril 1880

617

Monsieur Lemaire,

de mon entière  
considération

La lettre que vous  
m'avez fait l'honneur  
de m'écrire le 9 et  
m'est arrivée trop tard  
pour que j'ai pu  
l'utiliser.

Malgré tout l'intérêt  
que je porte à la  
question, je ne pourrai  
m'en occuper qu'à la  
session d'oct.

Veuillez agréer,  
Monsieur, l'assurance